

CHARTRES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

COMMENT LA MUNICIPALITÉ GÈRE VOTRE ARGENT



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

COMMENT LA MUNICIPALITÉ GÈRE VOTRE ARGENT

ÉDITORIAL	p 3
PRÉAMBULE	p 4-5
INVESTISSEMENTS	
• Le Centre Technique Eiffel	p 7
• Le Rigéard	p 8
• Le patrimoine	p 9
• Les aménagements urbains	p 10
• Naturellement Chartres	p 11
• Ville apaisée	p 12
• Attractivité de la ville	p 13
• Sécurité et tranquillité	p 14
AU QUOTIDIEN	
• Action sociale et personnes âgées	p 16
• Jeunesse et sports	p 17
• Vie citoyenne	p 18
• Action éducative et petite enfance	p 19
• Action culturelle	p 20
• Animations et événements	p 21
• Entretien du cadre de vie	p 22
• À l'international et en local	p 23
LE COMPTE FINANCIER UNIQUE	
• Un excédent de fonctionnement pour financer les investissements	p 24
• Les dépenses d'équipement en 2024	p 25
• La fiscalité en 2024	p 26
• L'effet levier de la dette	p 28
TRIBUNES DE L'OPPOSITION	p 30-31

RÉUNIONS PUBLIQUES

Comme chaque année, **Franck Masselus** Adjoint aux Finances et à la Prospective, vous convie à une réunion dans votre quartier. Il vous présentera le Rapport d'activité 2024 de la Ville.

RETROUVEZ les informations sur les finances de la Ville sur www.chartres.fr, rubrique **Votre mairie/Finances**



Jeudi 2 octobre à 18 h 30
MPT des Comtesses

Jeudi 2 octobre à 20 h 30
Salle Fulbert - Autricum

Lundi 6 octobre à 18 h 30
MPT La Cité de Rechèvres

Lundi 6 octobre à 20 h 30
MPT du Pont-Neuf

Mardi 7 octobre à 18 h 30
MPT de La Madeleine

Mardi 7 octobre à 20 h 30
MPT des Petits-Clos





Quand vous lirez ce rapport d'activité de la Ville pendant l'année 2024, vous verrez ce que nous avons fait de votre argent. En effet, si un budget est d'abord un projet de ce que nous voulons faire pour l'année qui commence, le Compte Financier Unique (CFU) en décrit la réalité de l'exécution.

Le budget disait que nous voulions continuer à investir et nous avons investi plus de 40 millions d'euros soit le double de l'année précédente. Pour investir sans trop recourir à l'emprunt, nous devons contenir nos dépenses de fonctionnement. Nous avons dégagé un excédent de fonctionnement de celles-ci, de 11 millions d'euros soit plus de 3 millions que l'année précédente. Cet excédent nous a permis d'augmenter l'autofinancement de nos investissements. Et au bout du compte par une amélioration de notre ratio de désendettement : si nous avions tablé dans notre budget sur un ratio de 11,7 années, il se réduit de près de deux ans, à 9,8 années. Or ce ratio est la vraie mesure de toute gestion : il dit combien d'années il nous faudrait pour rembourser la dette si nous arrêtons d'investir. C'est la vraie mesure d'une dette que sa remboursabilité.

Et nous obtenons ce résultat en respectant notre engagement de stabilité fiscale. Deux paramètres conditionnent le montant de l'impôt : les bases, qui sont votées par l'Assemblée Nationale. Celle-ci les a augmentées de 3,9 %, pour compenser l'inflation. Sur ces bases qui ne dépendent pas de nous, votre Conseil municipal applique des taux, qui sont de notre responsabilité, et qui n'ont pas augmenté. Nous l'avons fait malgré un contexte national incertain, marqué par une dissolution de l'Assemblée Nationale, qui n'a pas manqué de produire des conséquences économiques et financières.

Nous l'avons fait aussi grâce à nos services qui ont réussi le déménagement de notre Centre technique municipal sur le nouveau site Eiffel, sans conséquences sur leur efficacité.

Enfin, outre les grands équilibres financiers, ce rapport d'activité vous détaille où est passé votre argent, du financement de la part municipale du Pôle Gare à la fin du paiement de notre part de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération, du soutien aux dépenses sociales du CCAS à nos subventions à vos associations de toutes natures. Je vous les laisse découvrir pages suivantes. Tout y est.

Bonne lecture à tous.

Jean-Pierre GORGES
Maire de Chartres

Franck MASSELUS
Adjoint au maire de Chartres
en charge des Finances

Préambule

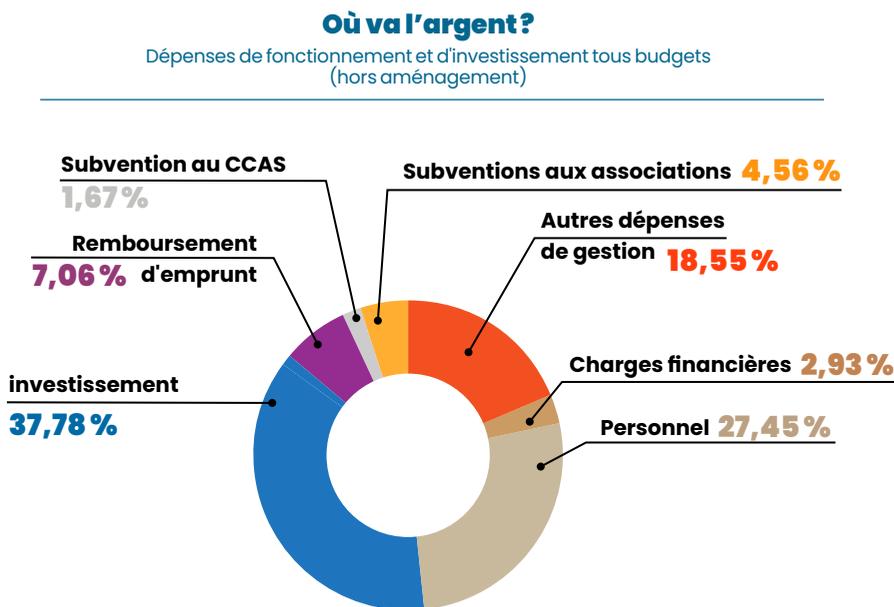
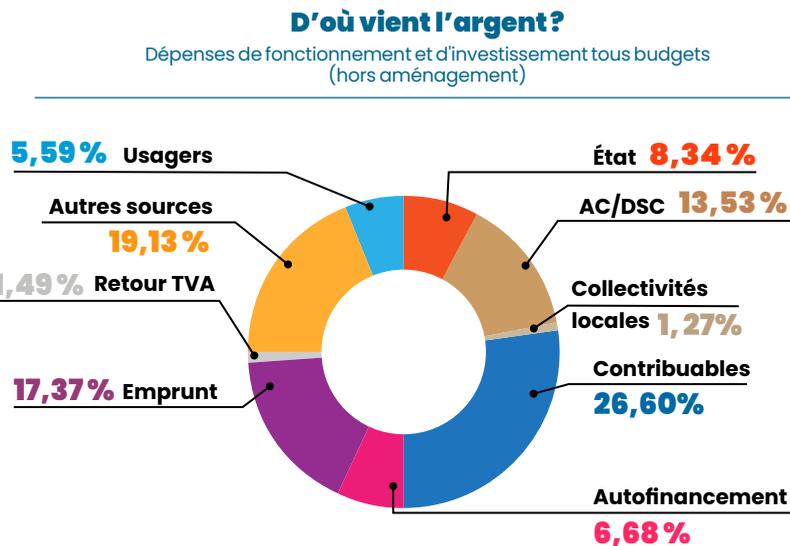
L'évolution, le dynamisme et le développement urbain de la Ville de Chartres s'accompagnent d'un suivi attentif des équilibres financiers.

En 2024, dans un contexte international et national tendu et dans un équilibre économique contraint – inflation généralisée, hausse des prix de l'énergie et des fluides et progression des taux d'intérêt – les résultats financiers ont été consolidés. L'excédent de fonctionnement s'établit à 11,1 millions d'euros, soit une progression d'environ 35 % par rapport à 2023. Le volume d'investissements atteint 39,80 M€, contre 20,60 M€ en 2023, traduisant un effort renforcé dans plusieurs domaines prioritaires.

Ces investissements sont orientés vers la performance énergétique (nouveaux systèmes de chauffage, rénovations, renouvellement de matériel) et vers l'amélioration du cadre de vie. En 2024, ils concernent notamment les travaux d'aménagement des abords de la cathédrale (6,20 M€), les travaux de voirie (2 083 K€), les travaux sur les équipements sportifs et de jeunesse (1 977 K€), sur les sites culturels (2 015,2 K€), dans les écoles (716,7 K€), les équipements de vidéoprotection (23,2 K€), ceux pour Chartres en lumières (380,7 K€), les aménagements pour l'accessibilité (39,2 K€), ainsi que les opérations d'aménagement majeures (secteur Courtille, Pôle gare, quartiers des Clos et de la Madeleine), ainsi que des acquisitions foncières (11 343,2 K€).

L'environnement économique local bénéficie également de dynamiques privées, à l'image de l'extension annoncée du site de Novo Nordisk, qui représente un investissement de plus de 2 milliards d'euros et la création de plusieurs centaines d'emplois à court terme. Le déménagement du Centre technique municipal vers le site Eiffel a permis d'accompagner cette évolution.

La situation financière de la collectivité demeure équilibrée : les charges d'intérêt de la dette s'élèvent à 3 M€ sur un budget global de 151,70 M€. Une dette entièrement sécurisée, qui sert exclusivement à l'investissement. L'endettement,



majoritairement à taux fixe, pourrait être remboursé en moins de 10 ans (9,8 années) si aucun nouvel investissement n'était engagé. Cet indicateur constitue une référence de gestion pour l'avenir, avec un objectif de baisse continue sans renoncer à l'investissement ni à la stabilité des taux de la fiscalité chartreuse.

Les budgets de fonctionnement sont quant à eux, maintenus à des niveaux

permettant d'assurer la continuité des services publics, la qualité du cadre de vie et la diversité de l'offre culturelle, sportive, éducative, événementielle et sociale.

Le présent rapport d'activité rend compte des principales actions et réalisations de l'année 2024, dans une logique de transparence et d'information auprès des habitants et partenaires institutionnels.



LES INVESTISSEMENTS

- Le Centre Technique Eiffel **p 7**
- Le Rigéard **p 8**
- Le patrimoine **p 9**
- Les aménagements urbains **p 10**
- Naturellement Chartres **p 11**
- Ville apaisée **p 12**
- Attractivité de la ville **p 13**
- Sécurité et tranquillité **p 14**



Le Centre Technique Eiffel



Le Centre Technique Eiffel, nouveau centre technique municipal.

En 2024, un nouvel équipement municipal est entré en fonctionnement : le Centre technique municipal, désormais implanté sur l'ancien site de la société Maflow, avenue Gustave-Eiffel. Son déménagement permet d'offrir aux services techniques des espaces modernisés, spacieux et adaptés à leurs missions, tout en libérant l'ancien site du Centre technique municipal de Poillot pour de nouveaux usages économiques.

Un chantier réalisé dans des délais resserrés

L'acquisition du site en février 2024 a été suivie rapidement par des travaux d'aménagement. Outre les interventions rapides et efficaces d'entreprises extérieures, plusieurs agents (maçons, électriciens, menuisiers, peintres, plombiers...) ont apporté leur savoir-faire et directement contribué à la transformation des locaux (espaces de restauration, ateliers, bureaux), illustrant une mobilisation collective autour de ce projet.

Un transfert progressif et coordonné

Les transferts se sont échelonnés entre juin et août 2024, selon un calendrier précis. Plus de vingt agents volontaires ont participé au déménagement. Le 2 septembre, la première phase du déménagement était achevée, 144 agents étaient installés sur le nouveau site, tandis que 25 autres rejoignaient le Centre technique des Perriers.

Un programme pluriannuel d'investissement

L'opération, d'un montant de 11,50 M€, se poursuivra jusqu'en 2026. Les prochaines étapes portent sur la sécurisation des espaces, l'adaptation aux différents métiers, la création de stationnements supplémentaires et le raccordement au réseau de chauffage urbain.

Un équipement ouvert à l'échelle urbaine

Avec ses ateliers, ses bureaux lumineux, ses espaces de convivialité et ses équipements partagés, le Centre Technique Eiffel n'est pas seulement pensé pour répondre aux besoins actuels. Il pourra également, à terme, accueillir d'autres services techniques de l'agglomération, facilitant ainsi les mutualisations et les économies de gestion.

Le Rigeard



Des zones «refuge» protègent la biodiversité au cœur du Rigeard.

Situé au bord de l'Eure, le Rigeard était autrefois exclusivement dédié à l'accueil de loisirs de la Ville de Chartres. Depuis sa fermeture en 2023 (pour des raisons de sécurité) une profonde transformation du site a été engagée pour en faire un espace naturel ouvert à tous, dédié à la détente, à la promenade, aux activités de plein air et à la préservation de la biodiversité.

Véritable réservoir de biodiversité, le Rigeard est un refuge pour la faune et la flore locales. Tout est mis en œuvre pour préserver les équilibres naturels et respecter la vie du site dans son entièreté: relevés scientifiques, création de zones protégées, protection des espèces sensibles. Il s'inscrit dans la trame verte et noire de l'agglomération, un réseau écologique qui relie les espaces naturels tout en respectant la vie diurne et nocturne des espèces. Certaines parties seront volontairement sanctuarisées afin de préserver la tranquillité de la vie animale.

Certains arbres, malades ou devenus dangereux, menaçaient l'équilibre du site et ont dû être abattus. Mais 130 arbres supplémentaires sont replantés, issus d'essences diversifiées mieux adaptées au site et au climat local. Dès décembre 2024, 72 arbres fruitiers étaient plantés dans la prairie au nord du site: pommiers, poiriers, cerisiers, cognassiers, néfliers et autres variétés anciennes. Ce verger offre gîte et couvert aux oiseaux et petits mammifères, et permettra dans un second temps la cueillette en famille.

Ce projet, conduit par la Ville de Chartres avec le soutien de la Ville de Lèves, vise à étendre progressivement le parc de 4 à 8 hectares grâce à l'acquisition de prairies et de bois attenants. Le site accueillera à terme le futur Muséum d'histoire naturelle, dont les collections sont actuellement entreposées à Saint-Martin-au-Val.

Le Rigeard en bref

Une surface doublée
de **4 à 8 hectares**

130
plantations d'arbres

Un verger avec
72 arbres fruitiers plantés

Patrimoine

La collectivité assure la gestion, la mise à niveau et la modernisation des bâtiments destinés aux services publics, de l'espace public et du patrimoine naturel. Ces missions ont représenté en 2024 un volume d'investissement de plus de 16,50 M€.

Entretien des équipements collectifs

Plusieurs réalisations ont concerné des équipements utilisés au quotidien : création d'un boulodrome à proximité de la maison pour tous des Petits-Clos, travaux à la méd'IAthèque suite à un dégât des eaux, travaux de rénovation de locaux, vestiaires ou terrains dans les équipements sportifs (stade des Bas-Bourgs, complexe de la Madeleine, complexe de squash-badminton, piste de BMX du stade Jean-Gallet, terrain d'honneur du stade Jacques-Couvret).

Les écoles ont également fait l'objet d'investissements et bénéficié d'interventions portant sur les sols, menuiseries,

chaudières et peintures. Deux opérations de végétalisation ont été menées : la requalification de la cour de l'école maternelle Henri-IV pour en faire îlot de fraîcheur et favoriser la biodiversité, et l'achèvement des aménagements à l'école Maurice-Vlaminck. En 2024, les investissements dans les écoles maternelles et primaires se sont élevés à 560 000 €.

Rénovation du patrimoine bâti et du parc résidentiel

Dans le cadre du programme Action Cœur de ville, qui vise notamment à rénover et réhabiliter les patrimoines immobiliers, plusieurs opérations ont été lancées ou poursuivies : réhabilitation de surfaces commerciales, rénovation de logements et copropriétés, opérations de restauration immobilière (ORI). En 2024, 50 adresses ont été suivies dans le cadre des ORI, représentant 240 logements. Parmi elles, 8 immeubles ont fait l'objet de travaux complets et ont été remis sur le marché. Une procédure de déclaration

d'utilité publique pour 5 opérations de restauration immobilière a été engagée, une première à l'échelle départementale. Pour garantir la qualité de l'habitat locatif, 318 permis de louer et 6 permis de diviser ont été instruits.

Valorisation des façades

Le dispositif « Opérations façades », mis en place en 2016, a permis de soutenir les projets de rénovation ou de restauration des façades visibles depuis l'espace public de l'hypercentre. En 2024, 102 571 € de subventions ont été attribués pour ces opérations : 5 chantiers ont été achevés, 10 lancés et 12 accords délivrés.



Requalification de la cour de l'école Henri-IV en îlot de fraîcheur avec gazon de placage, béton drainant, cinq arbres et des plantes aromatiques.

Aménagements urbains



Démolition de la tour Brétigny aux Clos.



Création d'une noue végétalisée, typique du réaménagement du quartier de Rechèvres.

En 2024, Chartres a continué à appliquer une politique d'urbanisme visant à adapter la ville et les espaces publics aux besoins contemporains, tout en respectant son patrimoine et en intégrant les enjeux environnementaux.

Une urbanisation intégrée au cadre de vie

Les aménagements sont conçus pour répondre aux enjeux de la ville actuelle et de demain, ils prennent en compte les dimensions de mobilité, de cadre de vie et de durabilité. L'évolution du quartier de Rechèvres illustre cette approche à travers la ZAC de Rechèvres. Les logements de petite et moyenne taille, associés à des maisons avec jardins, ont été complétés par des noues végétalisées aménagées le long des voies de circulation. En 2024, les travaux de l'avenue de Verdun ont été engagés en cohérence avec le programme « ville apaisée » de Chartres et le réaménagement global du

quartier. Le projet prévoit une circulation en sens unique, bordée d'un côté d'une noue végétalisée, et de l'autre d'une voie cyclable, d'une contre-allée piétonne et d'un alignement d'arbres de différentes essences.

La requalification des quartiers des Clos et de la Madeleine

Dans le quartier des Clos, la phase 2 du renouvellement de la ZAC des Clos s'est poursuivie avec la démolition de la tour Brétigny et le lancement des travaux de deux programmes résidentiels dans la continuité du mail des Petits-Clos et au nord de la place Beaulieu, représentant respectivement 70 et 138 logements.

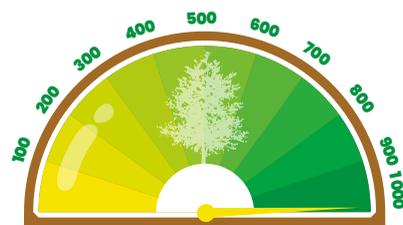
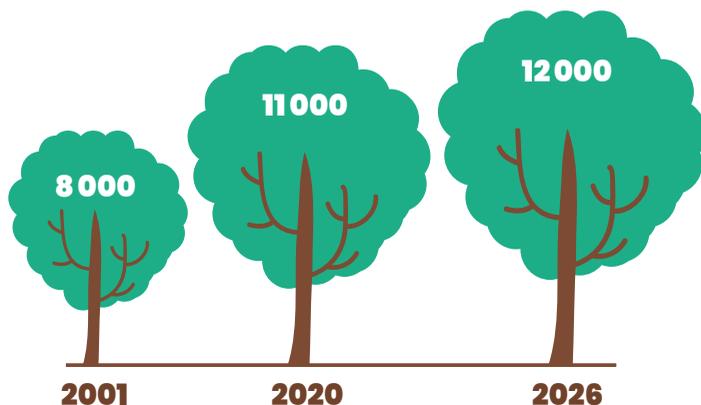
Le quartier de la Madeleine a continué à évoluer pour être plus accessible, attractif et ouvert sur la ville. Sur le site de l'ancienne tour Aristide Briand, un appel à projet a été lancé pour la construction de logements collectifs à taille humaine avec terrasses et stationnement en

sous-sol. Le programme Renaissance, engagé en fin d'année aux avenues Pichard et Sablons, associe logements qualitatifs, mail commercial, stationnement souterrain et logements sociaux. En 2024, le quartier a également été intégré au contrat de ville de Chartres métropole « Engagements quartiers 2030 », dispositif favorisant la production de logements neufs et vertueux.

Nouvelles approches d'urbanisme

Une expérimentation d'urbanisme favorable à la santé a été déployée dans les quartiers des Clos et de la Madeleine, afin d'établir un portrait de santé et d'identifier les actions prioritaires en matière d'aménagement et de logement pour la santé des habitants. Par ailleurs, le programme « Bien vieillir dans son quartier », piloté par Chartres métropole, le CCAS de Chartres, l'ARS et AG2R, a été lancé dans ces deux secteurs pour accompagner les besoins spécifiques des habitants seniors.

Naturellement Chartres



PROGRAMME 1 000 NOUVEAUX ARBRES
OBJECTIF ATTEINT LE
7 DÉCEMBRE 2024

La conception de Chartres comme une éco-ville intègre une priorité forte donnée au bien-être des habitants et à la qualité de vie urbaine. La place de la voiture est rééquilibrée, et l'espace public est conçu pour renforcer la présence du végétal, offrir des lieux de détente, de rencontre et de loisirs, et favoriser la biodiversité ainsi que le bien-être de nos compagnons à quatre pattes.

La présence centrale du végétal

Chaque opération d'aménagement intègre des dispositifs de renaturation, des aménagements paysagers et une végétation abondante et variée. Pour exemple, la toiture du Colisée, grande salle de spectacles culturels et sportifs inaugurée sur le pôle Gare en 2024, dévoile un immense espace vert implanté en plein cœur de ville, qui s'étend sur 4 300 m². Ce jardin ouvert

accueille 16 000 plantes et arbustes de 14 essences différentes, ainsi que des ruches. En butinant les tilleuls à proximité, les roncières et aubépines le long des voies de chemin de fer et les fleurs de ville, les abeilles peuvent produire un miel de qualité.

Un patrimoine arboré renforcé

Depuis 2001, 3 000 arbres supplémentaires ont été plantés, s'ajoutant aux 8 000 existants. L'objectif fixé en 2022 de planter 1 000 arbres d'ici 2026 a été atteint dès décembre 2024. En complément, une opération de distribution de 1 000 arbres aux habitants disposant d'un jardin a été engagée, permettant à chacun de participer à la végétalisation de la ville et à la préservation du patrimoine arboré.

La place de l'animal en ville

La prise en compte du bien-être animal se traduit par des actions régulières de sensibilisation et d'information. En 2024, une nouvelle édition de la Journée de l'animal a rassemblé un large public autour d'animations, de démonstrations et de stands thématiques. Une nouvelle campagne estivale de sensibilisation à l'abandon et aux solutions de garde a également été conduite, complétée par un concours photo destiné à valoriser la place des animaux de compagnie dans la vie du foyer, notamment durant les vacances d'été.



Journée de l'animal en 2024, un événement festif et ludique.

Ville apaisée



Requalification des rues du Faubourg-la-Grappe et d'Allonnes.

Lancé en 2020, le programme « Ville apaisée » poursuit son déploiement. Il vise à adapter l'espace public en sécurisant les déplacements, en favorisant les mobilités actives et modes de déplacements alternatifs à la voiture, et en fluidifiant la circulation. En 2024, un investissement d'un million d'euros y a été consacré. Des expérimentations ont été menées pour fluidifier la circulation, notamment par la suppression des feux tricolores, qui sont remplacés par des ronds-points, des intersections, des stops, des cédez-le-passage et double-stops. La mise en sens unique de rues dans des secteurs très fréquentés a été étendue pour limiter les flux de transit. Les nouvelles configurations intègrent des trottoirs larges pour les piétons, des pistes cyclables matérialisées et des voies de circulation adaptées pour les automobilistes.

Réaménagements urbains

La requalification des rues d'Allonnes et du Faubourg-la-Grappe illustre cette démarche. Sur cet axe de circulation

long d'un kilomètre fréquenté par 6000 usagers par jour, les aménagements ont concerné l'élargissement des trottoirs, la création d'une piste cyclable à double-sens, l'installation d'arrêts de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite, la mise en place d'un éclairage LED, de dispositifs de vidéoprotection, ainsi qu'un traitement paysager composé de bandes paysagères, d'arbres, d'arbustes et de plantes vivaces. Dans le même esprit, la rue des Grandes-Filles-Dieu a été reconfigurée avec des pistes cyclables de part et d'autre de la voie et des trottoirs élargis, afin de renforcer la sécurité des piétons et cyclistes.

Pôle gare et intermodalité

L'ouverture du pôle d'échanges multimodal en 2024 constitue une étape majeure du réaménagement du Pôle Gare. Situé en surface du parking souterrain, il regroupe l'ensemble des modes de transport collectifs (réseau Filibus, cars Rémi, autocars scolaires), facilite les correspondances et coordonne tous les modes de transport de manière

sécurisée et simplifiée. La nouvelle voie Jean-Rigole ainsi que la passerelle, connectée directement aux quais de la gare, permettent de relier le cœur de ville au pôle d'échanges multimodal et au Colisée.

Qualité de l'air et circulation

La généralisation progressive des zones limitées à 30 km/h et la suppression de 70 % des feux tricolores entre 2020 et 2024 contribuent à réduire la pollution atmosphérique. Selon les données de Lig'Air analysées par l'association Chartravélo, le nombre de jours d'émissions de dioxyde d'azote (NO₂) a baissé de 67 en quatre ans, soit une amélioration supérieure aux préconisations internationales.

Attractivité de la ville



Les terrasses des restaurants ont bénéficié du réaménagement du pourtour de la cathédrale.

Un patrimoine valorisé

Chartres s'appuie sur un patrimoine historique et architectural remarquable: l'ancien hôtel des Postes et sa médiathèque, l'ancien palais épiscopal et le musée des Beaux-Arts, le cloître des Cordeliers et son conservatoire, la collégiale Saint-André, sans oublier la cathédrale, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Ces sites constituent des pôles majeurs de rayonnement culturel et touristique.

En 2024, plusieurs opérations de restauration ont été menées pour préserver et valoriser ce patrimoine: aux Ateliers Lorin, la réhabilitation a concerné le portail d'entrée, l'enseigne, le mur de clôture ainsi que le lancement des travaux de la passerelle, pour un montant de 210 k€.

Le réaménagement du pourtour de la cathédrale s'est poursuivi, avec un investissement de 6,20 M€, afin d'assurer une transition urbaine harmonieuse autour de l'édifice.

Chartres en lumières

L'opération « Chartres en lumières » a de nouveau animé la ville. Pendant neuf mois, chaque soir, les plus beaux sites du patrimoine chartrain ont été mis en valeur par des projections lumineuses, réalisées avec des dispositifs économes en énergie. En 2024, 380 710 € ont été investis pour cette manifestation. Cet événement, qui attire chaque année plus d'un million de visiteurs, contribue à l'attractivité touristique et économique du territoire et à son développement.

Des équipements au service des habitants

En parallèle, des investissements ont été réalisés pour améliorer les services publics. Autricum, l'hôtel de Ville et d'Agglomération, a bénéficié de 686 500 € de travaux portant sur les espaces, les mobiliers et équipements. Lieu d'accueil centralisant les services municipaux, il constitue également un repère patrimonial et architectural, et une ressource événementielle. Le Centre technique municipal, devenu Centre technique Eiffel, a pour sa part été transféré au Jardin d'entreprises, avec des travaux portant sur le self et le raccordement au réseau de chaleur urbaine.

Sécurité et tranquillité



Les équipes cynophiles de la police municipale.

Prévention et tranquillité publique

À travers l'exercice des pouvoirs de police du maire, la Ville assure la prévention, la sécurité et la tranquillité sur l'ensemble du territoire communal. La police municipale, les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et les opérateurs du centre de supervision collaborent étroitement avec la Préfecture d'Eure-et-Loir et la Police nationale. Leurs missions couvrent notamment la lutte contre la délinquance, les incivilités et stupéfiants, le respect des règles de circulation et de stationnement ainsi que la sécurisation des abords des établissements scolaires.

Équipes cynophiles

Depuis décembre 2024, deux bergers belges malinois, Vega et V8, complètent les effectifs de la police municipale. Ces deux équipes cynophiles, formées à la dissuasion, à la défense et à la recherche de stupéfiants, interviennent lors des patrouilles. Les chiens jouent aussi un

rôle de médiation, notamment auprès de personnes en situation de vulnérabilité, alcoolisées ou agitées.

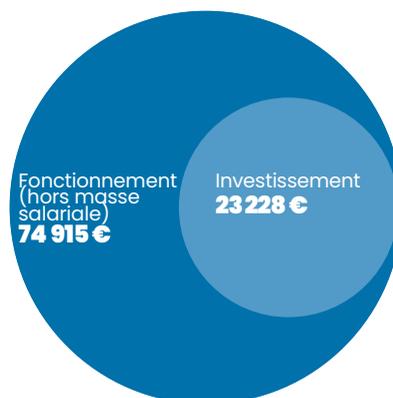
Proximité avec les habitants

La police municipale assure une présence de terrain régulière et conduit des actions d'information et de sensibilisation : sécurisation d'événements sur l'espace public, organisation d'ateliers d'éducation au code de la route pour des élèves de CMI et CM2, suivi de l'opération « Tranquillité vacances » sur 70 adresses en 2024, ainsi que des campagnes de sensibilisation auprès des usagers de trottinettes et de vélos.

Déploiement de la vidéoprotection

Le dispositif de vidéoprotection, mis en place en 2004, poursuit son évolution. Reliées au centre de supervision, les caméras couvrent l'espace public (rues,

places, parcs...) et permettent une intervention rapide de la police municipale en cas de comportements suspects, de mouvements de foule, de gestes agressifs, d'accidents ou de malaises, et contribuent aux enquêtes judiciaires conduites par la police ou la gendarmerie. En 2024, leur modernisation et leur extension à de nouveaux secteurs ont été réalisées. En fin d'année, le réseau comptait plus de 190 caméras.



Le budget pour la sécurité et la tranquillité publique

AU QUOTIDIEN

- Action sociale et personnes âgées p 16
- Jeunesse et sports p 17
- Vie citoyenne p 18
- Action éducative et petite enfance p 19
- Action culturelle p 20
- Animations et événements p 21
- Entretien du cadre de vie p 22
- À l'international et en local p 23



Action sociale et personnes âgées

A travers son centre communal d'action sociale (CCAS), la Ville apporte un soutien aux personnes en situation de fragilité. Le CCAS intervient dans les domaines de la santé, de l'autonomie, des aides matérielles, de l'éducation, et gère les établissements de services médicaux et sociaux et d'hébergement pour personnes âgées. En 2024, les budgets du CCAS représentent 9,45 M€.

Réponses aux besoins essentiels

En 2024, le CCAS a reçu 4172 personnes et a accordé 760 aides financières et aides alimentaires d'urgence. Le centre de santé polyvalent a prodigué 4334 consultations et 43772 actes infirmiers, il est déclaré médecin traitant de 1073 patients. Le service de soins infirmiers à domicile a réalisé 41263 interventions de soins polyvalents ou de soins spécialisés pour des patients atteints de maladies psychiques ou de maladies neurodégénératives.

Les services d'aides aux seniors en 2024



154 personnes sont hébergées dans les Résidences Autonomie Silvia-Monfort et Marcel-Gaujard, et l'EHPAD Marcel-Gaujard



1907 personnes sont inscrites sur le registre du Service Loisirs Seniors



1525 personnes sont accompagnées quotidiennement pour leur maintien à domicile



4334 Consultations médicales au centre de santé
43772 actes infirmiers



528 accompagnements à la mobilité pour le maintien de la vie sociale (rendez-vous extérieurs, promenades ou visites)

C'Chartres Solidarité

En septembre 2024, C'Chartres Solidarité a ouvert ses portes au cœur du quartier de la Madeleine. Ce lieu de proximité propose un accompagnement dans des domaines tels que la santé, l'insertion sociale, la culture et l'éducation. Les habitants peuvent y rencontrer le médiateur et l'infirmière de prévention, l'écrivain public, la coordinatrice du Programme de réussite éducative, l'Espace familles, mais aussi C'Chartres Habitat, la mission locale et des travailleurs sociaux.

Accessibilité et inclusion

La signature d'une nouvelle Charte Ville-Handicap le 1^{er} juin 2024 a formalisé l'engagement de la collectivité à renforcer l'accessibilité et à adapter l'offre de services aux besoins des personnes en situation de handicap dans la vie quotidienne.

Accompagnement des personnes âgées

Chartres accompagne les personnes âgées dans leur quotidien, qu'il s'agisse de santé, d'autonomie ou de loisirs. 115 personnes étaient hébergées en résidences autonomie en 2024, 39 l'ont été en EHPAD. Pour favoriser le maintien à domicile des seniors, 315 personnes ont bénéficié de soins infirmiers à domicile, 284 du service d'aide à domicile, 118 du portage de repas à domicile, et 528 d'un accompagnement à la mobilité. Plus de 150 animations a été déployées toute l'année pour favoriser le lien social avec des sorties, des repas, des randonnées, des visites.

Jeunesse et sports



La flamme olympique illumine l'hippodrome de Chartres

Jeunesse et loisirs

La Ville propose aux jeunes un large éventail d'activités sportives, culturelles et de loisirs, déployées tout au long de l'année dans les neuf maisons pour tous et les secteurs jeunes : sport, activités manuelles, disciplines créatives ou artistiques, sorties découvertes, etc. En 2024, 393 jeunes de 11 à 17 ans ont participé à ces actions après la classe, le mercredi ou durant les vacances scolaires. Le secteur jeunes de la Madeleine a organisé en juillet un séjour collectif « Toutes voiles dehors » à Grandcamp-Maisy, permettant à 14 adolescents de découvrir la navigation et la vie en groupe. Le Bureau d'information jeunesse accompagne par ailleurs les jeunes dans leurs études et leur vie d'adulte à travers ateliers et permanences.

Pratiques sportives

La Ville soutient la pratique sportive pour tous les âges, via une offre municipale et associative. L'École des sports permet aux enfants, adultes ou seniors, de découvrir différentes disciplines le mercredi, après l'école ou en soirée. Le dispositif « Vacances sportives » propose aux 7-15

ans des initiations à de multiples activités. Ces propositions viennent compléter celles des maisons pour tous et les programmations estivales.

Grands rendez-vous sportifs

Chartres a accueilli en 2024 plusieurs compétitions nationales et événements grand public, parmi lesquels le trophée de France de BMX, les championnats de France de natation qualificatifs aux Jeux olympiques de Paris 2024, le tour cycliste d'Eure-et-Loir, le championnat de France de squash, le départ de la course cycliste Paris-Tours, ainsi que des épreuves locales comme le semi-marathon de Chartres, les Foulées de la cathédrale ou le Trail in Chartres en lumières.

Chartres et les Jeux de Paris 2024

Le passage du relais de la flamme olympique, le 7 juillet 2024, a constitué un moment fort de l'année. Le parcours a traversé le centre-ville, la cathédrale et l'Odysée avant de rejoindre l'hippodrome, site de célébration où plus de

18 000 personnes ont participé aux animations sportives, démonstrations et activités festives. Le 26 août, la flamme paralympique a également fait étape à Chartres, avec un rassemblement place des Épars autour d'animations sportives et festives.



5 334 000 €

Les subventions sportives en 2024



Vie citoyenne



Rendez-vous à Autricum, hôtel de Ville de Chartres

AU QUOTIDIEN

Autricum, l'hôtel de Ville et d'Agglomération, concentre l'ensemble des services municipaux accessibles au public et regroupe les interlocuteurs du quotidien. En 2024, 171 475 visiteurs y ont été accueillis. Plus de 41 % des demandes ont pu être traitées dès le primo-accueil, sans passer par un guichet. Par ailleurs, 11 281 titres d'identité ont été délivrés. Les délais pour l'obtention d'un rendez-vous se sont significativement réduits, passant de 98 jours en 2023 à une fourchette de 7 à 21 jours en 2024.

Modernisation des démarches

La dématérialisation s'est poursuivie pour plusieurs procédures d'état civil (actes de naissance, mariage, décès, PACS, dossiers de mariage), désormais accessibles en ligne 24 h/24. Elle permet gain de temps et accès facilité pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. En 2024, sur 41 934 actes d'état civil, près de 95 % ont été effectués ou initiés en ligne. La Ville a également intégré le dispositif national COMEDEC, garantissant

un échange automatisé et sécurisé des données entre administrations : 25 665 demandes y ont transité en 2024, contre 15 948 l'année précédente.

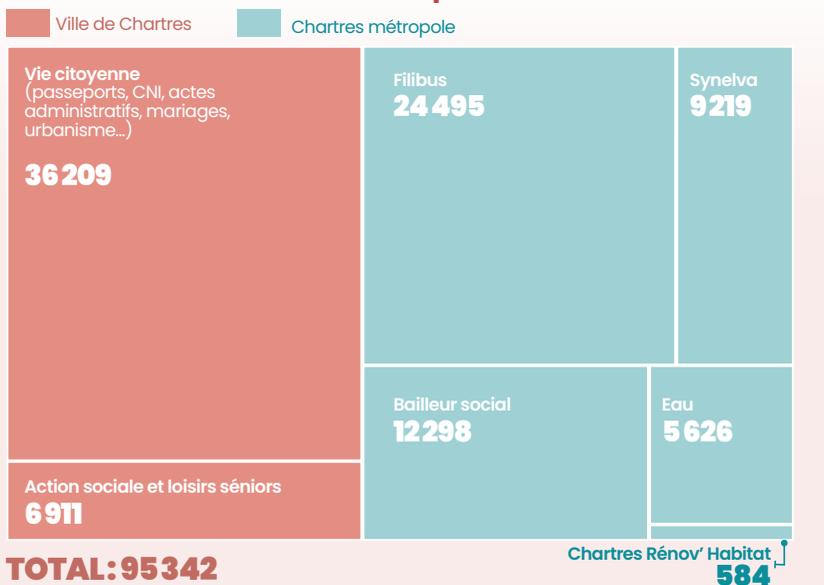
Dialogue avec les habitants

La relation de proximité demeure un axe central de l'action municipale. En 2024, des réunions de quartier ont été organisées régulièrement, permettant d'informer les habitants sur les projets en cours dans la ville et dans leur quartier, et de recueillir leurs observations. Elles complètent les permanences de proximité, qui portent sur les sujets du quotidien. En septembre, le Conseil citoyen de la Madeleine a été constitué ; il réunit des habitants, des représentants d'associations et des acteurs locaux pour relayer la parole de l'ensemble des acteurs du quartier et contribuer à la dynamique du quartier.

Citoyenneté

En juin 2024 s'est tenue la cérémonie de citoyenneté, organisée pour les jeunes accédant à la majorité. Elle marque la remise officielle des cartes électorales et valorise l'engagement civique, dans une démarche favorisant à la fois transmission intergénérationnelle et participation citoyenne.

Nombre de sollicitations des services publics à Autricum



Action éducative et petite enfance

Soutien scolaire et réussite

Bien que la compétence éducative relève de l'État, la Ville de Chartres s'attache à offrir aux élèves un cadre d'apprentissage favorable. En 2024, 798 élèves d'élémentaire ont bénéficié des études surveillées, contribuant à consolider les acquis en fin de journée.

Une initiative spécifique distingue Chartres : le programme « Échecs à l'école », qui a concerné environ 400 élèves de CMI et CM2 répartis dans 16 classes de 7 établissements. Cette activité développe la logique, la concentration et l'esprit démocratique.

Le Programme de réussite éducative a accompagné 478 enfants en réseau d'éducation prioritaire, majoritairement âgés de 6 à 10 ans, afin de prévenir les fragilités et risques de rupture dans leur parcours scolaire. Dans ce cadre, 142 élèves répartis dans 6 classes ont participé au projet *La Poésie pour réussir*, alliant ateliers d'expression orale et découverte culturelle en partenariat avec l'association Textes et Rêves.

Ouverture culturelle et sportive

L'éveil et l'épanouissement des élèves sont favorisés grâce aux équipements sportifs et culturels et aux accompagnements périscolaires : la musique et la danse grâce aux interventions du Conservatoire, les beaux-arts au musée, l'art contemporain au travers d'expositions, la lecture au sein des bibliothèques et l'initiation à diverses disciplines sportives.

Répartition des élèves dans les divers établissements de la Ville

L'accueil périscolaire, confié aux PEP 28, propose des activités éducatives, artistiques et sportives variées. En 2024, il a accueilli en moyenne 183 enfants le matin, 220 le soir, 414 le mercredi et 176 pendant les vacances.

Une restauration scolaire de qualité

La restauration scolaire, opérée par C'Chartres restauration collective, privilégie l'équilibre nutritionnel, les circuits courts, les produits frais et la lutte contre le gaspillage. En 2024, 1815 élèves, soit plus de 7 sur 10, ont fréquenté la cantine, bénéficiant d'une offre diversifiée incluant des menus végétariens.

Accompagnement de la petite enfance

En 2024, 561 enfants ont été accueillis dans les 7 établissements d'accueil de la petite enfance. Ouvert en 2024, le portail en ligne Votre espace Petite Enfance simplifie les démarches des familles. Un partenariat entre les crèches et le musée des Beaux-Arts a permis d'organiser 11 sorties pour initier les tout-petits à la découverte artistique et proposer une première approche de l'art autour de l'exposition Paul Richer.

En 2024, le fonctionnement des écoles a représenté 223 024,50 € (incluant le budget transport à 38 740 €) ; celui des classes découverte 70 562 € ; le budget restauration à charge pour la Ville était de 900 000 € ; et le budget petite enfance de 5 861 063 €.



955 élèves répartis dans les **45** classes de maternelle



1680 élèves dans les **78** classes d'élémentaire



1815 élèves inscrits à la restauration scolaire



561 enfants accueillis dans les établissements de la petite enfance

Action culturelle

En 2024, la vie culturelle chartreuse a été rythmée par une programmation variée, accessible à toutes les générations : expositions d'art contemporain dans le cadre du Chemin des Arts, ateliers et visites archéologiques et au musée, animations autour de la lecture et des jeux vidéo dans les médiathèques, spectacles proposés par le conservatoire ainsi que par les théâtres et scènes locales, sans oublier les Samedis des Archives, entre autres. En complément de cette programmation, plusieurs événements marquants ont jalonné cette saison.



MILLE ANS
CHARTRES

1000 ans, une année de célébrations

L'année 2024-2025 marque les 1000 ans des fondations de la cathédrale Notre-Dame de Chartres. Une saison culturelle et événementielle spécifique a été dédiée à cet anniversaire : ouvertures exceptionnelles, concerts, conférences, expositions, visites. Les festivités ont démarré le 21 septembre à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, avec le lancement des expositions *1000 ans de sculpture* à Chartres et *Le feu sacré. Manuscrits enluminés chartreux des XII^e et XIII^e siècles* au musée des Beaux-Arts, ainsi que la réouverture au public du Trésor de la cathédrale par le Centre des Monuments Historiques dans la chapelle Saint-Piat. La programmation s'est déployée jusqu'en septembre 2025.

Un musée des Beaux-Arts au premier plan

L'exposition hommage au chartrain Paul Richer, reconnue d'intérêt national par le ministère de la Culture et menée en partenariat avec des nombreux musées nationaux, s'est poursuivie en 2024 avec le nouveau volet *L'art de la médecine*. Le musée a également accueilli le tableau *Bassin aux nymphéas, harmonie verte* du peintre Claude Monet, à l'occasion des 150 ans de l'Impressionnisme initiés par le musée d'Orsay et le ministère de la Culture. En parallèle, le programme architectural et muséographique du futur musée rénové a été validé et un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en septembre.

Saint-Martin-au-Val poursuit sa transformation

Le site de Saint-Martin-au-Val a fait l'objet de travaux de recherche archéologique en vue de la transformation des abbayes de Saint-Brice et du quartier en pôle scientifique et muséal. En prévision de la réouverture au culte de l'église, C'Chartres Archéologie a conduit une dernière série d'investigations archéologiques dans la nef de l'édifice. Celles-ci ont permis de découvrir plusieurs éléments essentiels pour comprendre la chronologie du monument, dont un sarcophage de l'Antiquité tardive (V^e-VI^e siècle) qui était resté scellé et dont l'ouverture a eu lieu en mai 2024. Dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie, organisées chaque année sous l'égide du Ministère de la Culture, le site a accueilli pour la première fois un village de l'archéologie qui a regroupé plusieurs acteurs locaux et 641 visiteurs les 15 et 16 juin.

Répartition du budget alloué à la culture

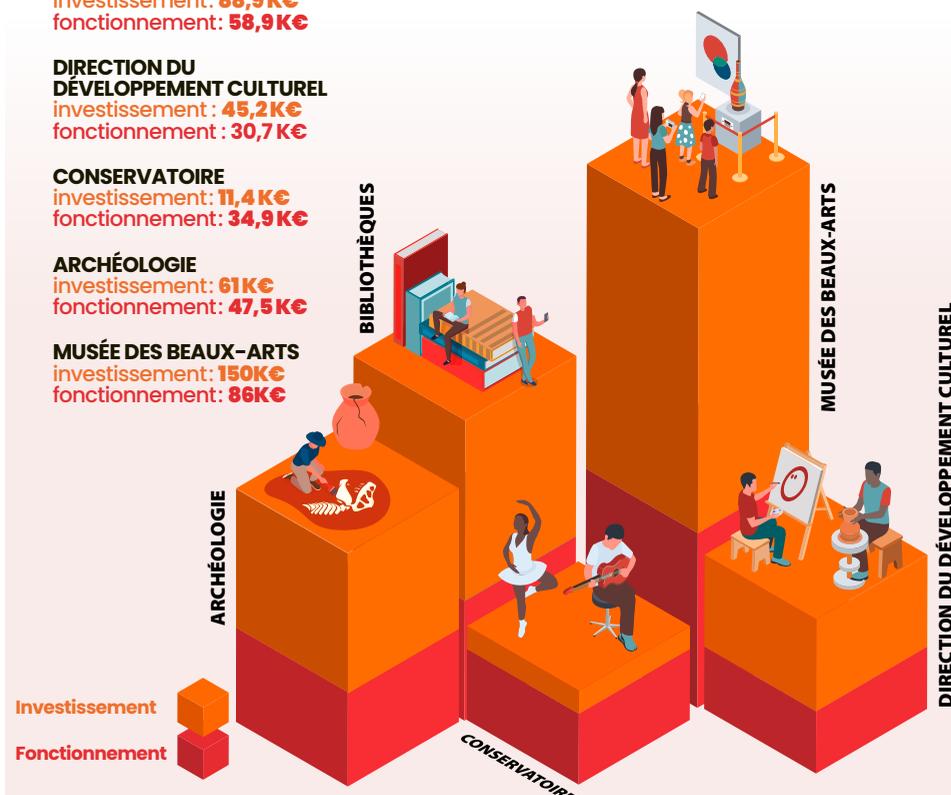
BIBLIOTHÈQUES
investissement : **88,9 K€**
fonctionnement : **58,9 K€**

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL
investissement : **45,2 K€**
fonctionnement : **30,7 K€**

CONSERVATOIRE
investissement : **11,4 K€**
fonctionnement : **34,9 K€**

ARCHÉOLOGIE
investissement : **61 K€**
fonctionnement : **47,5 K€**

MUSÉE DES BEAUX-ARTS
investissement : **150 K€**
fonctionnement : **86 K€**



Animations et événements



Lancement des Chartres'Estivales le 5 juillet

Les habitants de Chartres ont accès tout au long de l'année à de nombreux événements, animations et spectacles. En 2024, près de 150 événements ont été organisés par la Ville et les associations : manifestations culturelles, animations sportives et compétitions, événements culturels, actions de sensibilisation citoyenne, commémorations et événements commerçants, etc.

Des événements toute l'année

L'été a été animé par des rendez-vous réguliers comme la fête de la musique, le concert et le feu d'artifice du 14 juillet à l'hippodrome, mais aussi exceptionnels comme les relais de la flamme olympique et paralympique qui ont traversé la ville les 7 juillet et 26 août, avec des

animations et spectacles associés. La période de Noël a été marquée par 36 jours de festivités comprenant spectacles, déambulations, illuminations et marché de Noël. La Journée de l'animal, organisée pour la deuxième fois, a accueilli plus de 3 000 participants sur la place des Épars. Tous les soirs d'avril à janvier, Chartres en lumière a illuminé 21 sites du patrimoine chartrois. Le traditionnel Salon des associations, les 7 et 8 septembre, a permis à plus de 180 associations de présenter leurs activités.

Les séniors à la fête

Du 11 au 13 décembre, 3 300 Chartrains de plus de 65 ans ont été conviés à un événement festif, de partage et de convivialité, à l'occasion du banquet et du gala des séniors, organisés conjointement en 2024 pour la première fois au nouveau

parc des expositions l'Illiade. Durant ces trois jours, ils ont assisté au concert de Daniel Guichard et à des spectacles de speed painting et de quickchange qui ont animé les déjeuners.

La vie associative

A côté des rendez-vous municipaux et des rencontres nationales, un grand nombre d'événements a été proposé par le tissu local et le monde associatif. 4,9 M€ de subventions ont été attribuées aux associations et leur ont permis d'organiser plus de 50 manifestations telles que les 36 concerts de l'été des Chartres'Estivales, la fête des vendanges de la Commune libre de Saint-Brice, les rendez-vous réguliers des Vitrines C'Chartres, le festival de musique L'Paille à Sons ou encore le festival des Vieilles pédales.

L'entretien du cadre de vie



Les agents de propreté urbaine en action.

Maintien de la propreté urbaine

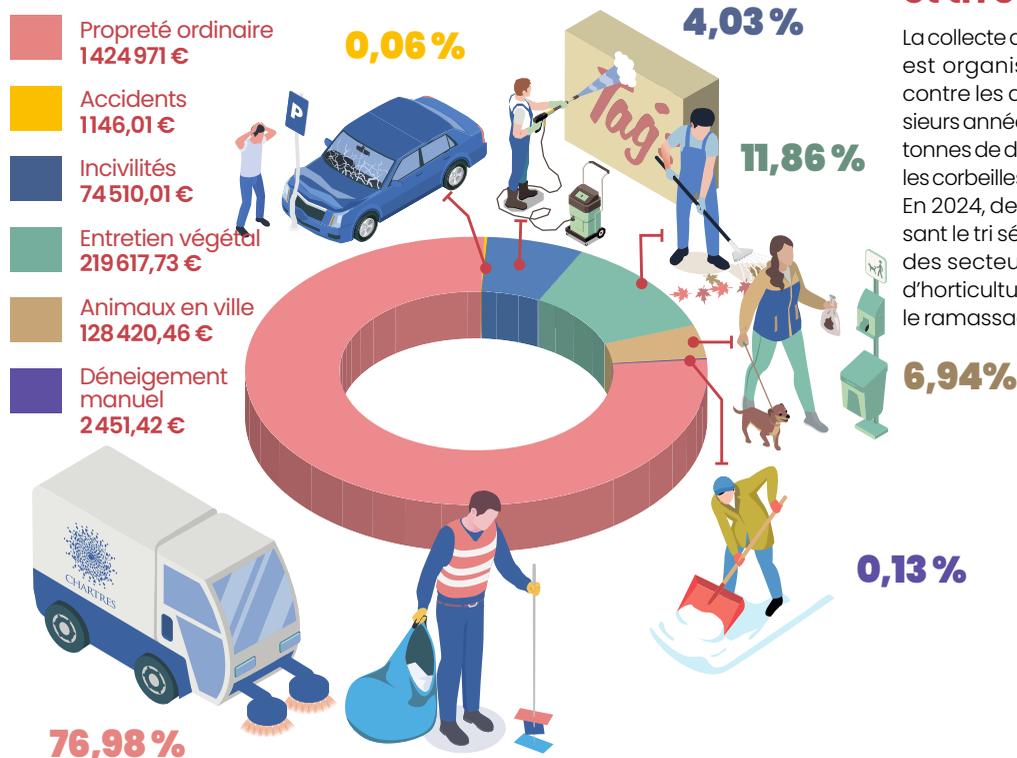
En 2024, les interventions de propreté ont représenté un budget de plus de 3,50 M€. 7 jours sur 7, une trentaine d'agents de propreté urbaine parcourent quotidiennement la ville, en moyenne 12 à 15 km chacun, pour s'assurer de l'entretien de l'espace public.

Entretien de l'espace public et des bâtiments

En plus de la propreté, les actions incluent de multiples interventions sur l'espace public et les bâtiments, telles que la réfection de voiries, l'entretien des cheminements piétons, du mobilier urbain et du patrimoine végétal, ainsi que la réalisation de travaux sur les bâtiments municipaux. Des opérations de nettoyage des tags, de lutte contre les incivilités et de sensibilisation de la population sont également réalisées.

La propreté à Chartres : le coût par types d'interventions

(Hors masse salariale)



Gestion des déchets et tri sélectif

La collecte des déchets en espace public est organisée selon un plan de lutte contre les déchets existant depuis plusieurs années. Chaque année, environ 80 tonnes de déchets sont ramassées dans les corbeilles et 650 tonnes sont balayées. En 2024, de nouvelles corbeilles favorisant le tri sélectif ont été installées dans des secteurs pilotes, tels que le jardin d'horticulture, pour faciliter et optimiser le ramassage.

À l'international et en local



La traditionnelle Course des garçons de café chartreuse.



Les terrasses pendant le marché Place Billard.

Rayonnement international

Chartres est représentée à l'international grâce à l'établissement public Chartres International et à l'association des Amis des jumelages de Chartres. La ville participe à des réseaux de coopération tels que Cités Unies France et Sites et Cités Remarquables de France, à des rencontres et assises internationales, et entretient ses relations avec ses sept villes jumelées : Chichester (Royaume-Uni), Léon (Espagne), Évora (Portugal), Spire (Allemagne), Ravenne (Italie), Bethléem (Palestine) et Sakurai (Japon). En 2024, 237 étudiants ont suivi des cours de langue proposés par Chartres International, avec 7 langues enseignées.

Échanges culturels et coopérations

Les jumelages favorisent les échanges scolaires, culturels et les coopérations techniques. En 2024, des actions particulières ont été menées, notamment une

collaboration entre les services archéologiques de Sakurai et Chartres. Plusieurs anniversaires ont été célébrés : 30 ans du jumelage avec Bethléem, 65 ans avec Spire et Chichester, et 20 ans avec Évora, renforçant ainsi les liens établis avec ces partenaires historiques. Des délégations ont été accueillies à Chartres et des Chartrains ont participé à des échanges à l'étranger. La ville de Spire a reçu l'association La Ronde de Chartres et exposé les œuvres d'une artiste chartreuse. En mai, 31 Chartrains se sont rendus à Ravenne dans le cadre du traditionnel échange annuel entre les deux villes. La délégation argentine de Luján a été reçue à Chartres pour visiter le cœur de ville, la cité de l'innovation, les fouilles archéologiques de Saint-Martin-au-Val et les grands équipements de la ville.

Dynamisme commercial

Le commerce constitue un élément central de la vie du centre-ville. L'association Les Vitrines C'Chartres, soutenue par une subvention municipale de 130 000

€, organise tout au long de l'année des animations valorisant les commerçants et dynamisant le centre-ville : braderie, marché de l'art, boutiques éphémères de Noël, apéros, courses des garçons de café, ou encore défilé décalé des commerçants.

Avec plus de 600 enseignes, le cœur de ville chartreux allie attractivité commerciale, confort piétonnier et qualité du patrimoine bâti. En 2024, le centre-ville a enregistré deux fois plus d'ouvertures que de fermetures, illustrant la vitalité de son tissu commercial.



**2 fois plus
d'ouvertures
que de fermetures
de commerces**

Un excédent de fonctionnement pour financer les investissements

Le jeudi 19 juin 2025, le Conseil Municipal a examiné le Compte Financier Unique (CFU) de la Ville de Chartres: le compte-rendu de l'exécution de son budget et de ses finances durant l'année 2024 (un budget principal et 4 budgets annexes). Les dépenses effectuées sur l'année 2024 et les recettes prévues et encaissées y ont été exposées avec détail.

Le budget de la Ville 2024 reprend, aux côtés des réalisations prévues et effectuées par la collectivité, des effets dits « extérieurs » mais qui peuvent avoir un impact déterminant dans ses réalisations.

La guerre en Ukraine, l'inflation, la hausse du prix des fluides (énergie, carburant, ...), les indexations des marchés ainsi que le niveau plus élevé des taux d'intérêt ont impacté les dépenses de la collectivité. La majoration de la revalorisation des bases fiscales en 2024 à un niveau de + 3,9% permet de compenser en partie cette progression des charges. Le délai de désendettement reste globalement stable, à 9,8 années.

L'essentiel à retenir pour 2024

Les chiffres essentiels à retenir peuvent être ainsi synthétisés:

- la collectivité a maintenu ses taux de fiscalité en 2024, en dépit d'une augmentation faciale du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (due à la réforme de la fiscalité locale qui a transféré, partiellement, la taxe foncière des départements aux communes) et de la majoration des bases décidées par l'État (+ 3,9% en 2024),

- les dépenses d'équipement de la collectivité s'élèvent à 39,80 M€ (hors opérations d'aménagements) et constituent donc un niveau soutenu.

Les grands équilibres fin 2024

La capacité de désendettement est de 9,8 années avec un encours de dette de 141,80 M€ (hors budget aménagements) au 31 décembre 2024.

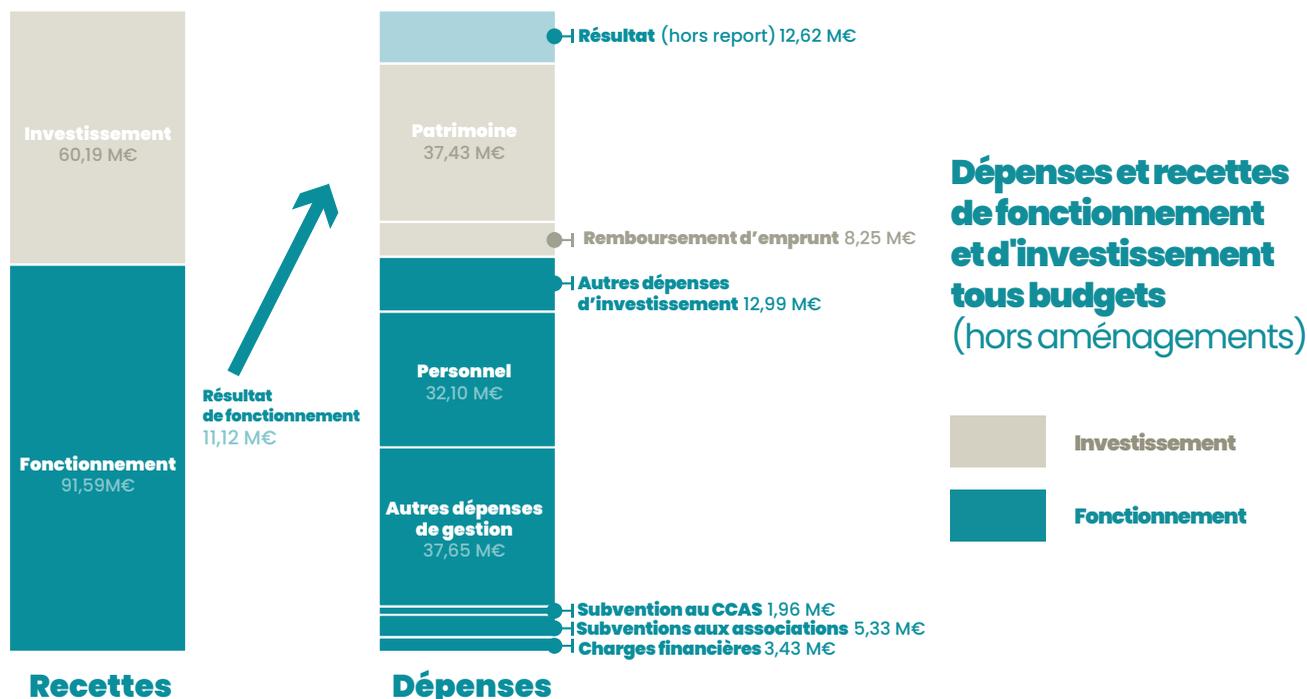
Les grands équilibres 2024 sont les suivants:

- l'épargne de gestion s'élève à 17,70 M€,
- l'autofinancement brut se monte à 14,5 M€,
- l'autofinancement net s'élève à 6,20 M€.

Les résultats consolidés

Les recettes et les dépenses de la collectivité se répartissent en volumes de fonctionnement (opérations quotidiennes et régulières de la Ville: paiement des charges de personnel, des charges liées aux fluides...) et investissement. L'investissement regroupe notamment les interventions sur le patrimoine (construction, rénovation, études...).

Le résultat consolidé de tous les budgets (budget principal et budgets annexes) de l'exercice fait apparaître un excédent de 17188,4 K€. Après la prise en compte des résultats antérieurs reportés, l'excédent de clôture est de 11 907,1 K€.



Les dépenses d'équipement

Budget principal

Pour le budget principal, le volume des dépenses d'équipement s'élève à 36 M€ (37,30 M€ en intégrant les travaux en régie).

Parmi les principales opérations d'investissement figurent :

- les dépenses liées au pôle administratif (686,5 K€ dont 679,5 K€ correspondant au solde des marchés (DGD) et 7 K€ de mobiliers divers),
- les travaux de voirie (2 083 K€),
- les travaux sur les sites sportifs ou pour la jeunesse (1 977 K€),
- les travaux sur les sites culturels (2 015,2 K€),
- les travaux dans les écoles (716,7 K€),
- les équipements pour la vidéoprotection (23,2 K€),
- les équipements pour Chartres en lumières (380,7 K€),
- les aménagements pour les personnes à mobilité réduite (39,2 K€),
- les opérations d'aménagement Courtille et pôle gare (1 006 K€),
- les acquisitions de terrains bâtis et non bâti (11 343,2 K€, dont 10,10 M€ pour le Centre technique Eiffel).

Budgets annexes

Les budgets annexes enregistrent les mouvements suivants :

Parcs de stationnement souterrain

Pour 2024, les principales dépenses de fonctionnement correspondent au versement de taxes foncières restant à la charge de la Ville (210,6 K€) et des charges locatives (71,1 K€). Les charges financières s'élèvent à 1,5 K€. Afin d'assurer un équilibre du budget, une participation au budget annexe de 220 K€ a été versée par le budget principal de la Ville. Sur l'investissement, les dépenses correspondent à l'acquisition de 100 places de parking au pôle gare (2 M€), aux travaux sur la passerelle du parking Cathédrale (72,8 K€) et au remboursement de capital pour un montant de 10,5 K€.

Des écritures d'ordre sont également constatées pour l'amortissement des subventions versées (293,4 K€) et perçues (303,5 K€).

Le résultat de fonctionnement reporté constaté au titre de 2024 est de 50,4 K€ et pour l'investissement le résultat reporté est de - 2 K€.

Restauration

Il intègre l'ensemble des activités de restauration pour les écoles de Chartres : achats de repas à Chartres métropole Restauration et vente auprès des usagers, dont principalement les écoliers.

Hormis la gestion des amortissements (5,2 K€), les mouvements budgétaires sont majoritairement en fonctionnement. Le montant des dépenses réelles s'élève à 1 036,1 K€ et se décompose principalement en :

- prestation de fourniture des repas : 988,4 K€,
- frais divers : 31 K€,
- pertes sur créances : 16,2 K€
- annulations de titres sur exercices antérieurs : 0,5 K€

Les recettes correspondent à la facturation des repas pour un montant de 1 010,4 K€ et des produits de gestion courante de 1,3 K€.

Les résultats cumulés reportés en 2024 sont excédentaires et s'élèvent pour la section de fonctionnement à + 451,7 K€ et pour la section d'investissement à + 14,1 K€.

Petite enfance

Sur la section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 6 061,5 K€. Elles sont principalement composées de la masse salariale (5 294,6 K€), des dépenses relevant de l'activité du service (732,1 K€ dont 110 K€ pour la participation au GIP Haut comme trois pommes), des charges diverses (7,9 K€) et des amortissements (26,9 K€).

Les recettes, d'un montant de 6 308,9 K€, proviennent principalement de la subvention d'équilibre versée par le budget principal (2 800 K€), de la participation de la Caisse d'allocation familiale (2 268,1 K€) et des participations des usagers (836,5 K€), ainsi que des remboursements divers (8,8 K€).

En investissement, les dépenses d'équipement se sont élevées à hauteur de 491,6 K€. Elles sont financées par les dotations aux amortissements (26,9 K€), le FCTVA (31,6 K€) et le recours à l'emprunt (200 K€).

Après la prise en charge des reports de crédits d'investissement (44,3 K€), le budget annexe présente un excédent global de clôture à hauteur de 497,5 K€.

Aménagements

Ce budget annexe enregistre, depuis sa création en 2006, les opérations d'aménagement programmées par la collectivité. Il a la spécificité de comptabiliser les travaux en section de fonctionnement qui, par le biais d'écritures de fin d'exercice, sont basculés en compte de stocks et financés par emprunt.

Les opérations d'aménagement du quartier des Clos représentent une dépense totale sur l'exercice 2024 de 1 429,6 K€. L'aménagement du quartier des Clos, qui avait été confié à Chartres aménagement, est repris en régie depuis le 1^{er} novembre 2013 sur un budget annexe. La SPL Chartres Aménagement intervient en qualité d'Assistant à Maîtrise d'ouvrage sur ce budget Aménagements et travaille aux côtés de la direction concernée de la Ville de Chartres.

Les dépenses 2024 concernent principalement des acquisitions foncières (3,3 K€), des travaux (487,2 K€), des frais accessoires (93,6 K€) et des intérêts d'emprunts (845,1 K€).

En 2024, la Ville de Chartres a versé 1 M€ de participation. Des ventes sont comptabilisées pour un montant de 931,6 K€.

Les résultats cumulés de l'exercice font apparaître un excédent de fonctionnement de 2 661,2 K€ et un déficit d'investissement de 2 513,8 K€ qui sera couvert par l'affectation du résultat pour le même montant.

La fiscalité en 2024

Des taux maintenus selon l'engagement du Conseil municipal

La réforme consistant en une suppression progressive de la taxe habitation (habitation principale) a connu ses pleins effets en 2021. Pour compenser cette perte de recettes pour les communes, un transfert du taux du foncier bâti des départements a été opéré portant le taux facial de foncier bâti à 47,97 % pour la Ville de Chartres.

En 2024, la collectivité n'a pas souhaité modifier son nouveau taux de foncier bâti reconstitué de 47,97 %. Il convient de rappeler que le montant de l'impôt représenté par le calcul BASES X taux dans les fiches d'imposition n'est pas l'impôt réellement perçu par la collectivité : avec l'application du coefficient correcteur* appliqué au profit d'autres

communes du territoire « perdantes » avec le nouveau système fiscal, la collectivité n'en collecte pas l'intégralité. Par ailleurs, le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants (THRS-LV) a été maintenu à 17,31 %, tout comme celui de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB), demeuré à 37,63 %.

La fiscalité en 2024

Les principales recettes fiscales perçues par la Ville en 2024 sont :

- la taxe foncière et d'habitation : 31,57 M€ (+ 5,56 % par rapport à 2023 du fait de l'évolution des bases fiscales de 3,9 %),
- les droits de mutation à titre onéreux : 1545,9 K€ (- 17,23 % par rapport à 2023),
- la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) : 908 K€ (- 4,06 % par rapport à 2023),

- la taxe sur la publicité extérieure (TLPE) : 234,8 K€ (-2,14 % par rapport à 2023),
- les autres recettes fiscales : 199,54 K€ (+ 27,6 % par rapport à 2023),
- l'attribution de compensation versée par Chartres métropole : 11 705,5 K€ stable par rapport à 2023,
- la dotation de solidarité communautaire (DSC) : 5 822 K€ (+ 7,48 % par rapport à 2023).

* Le coefficient correcteur consiste schématiquement en une comparaison d'un produit obtenu AVANT et APRÈS réforme de la TH. Une collectivité ne peut sortir « perdante » des modifications induites par la disparition de la TH. Les collectivités qui voient leur produit augmenter du fait du rapprochement des taux TH du Département et de la commune (comme à Chartres), sont « ponctionnées » du produit supplémentaire constaté : un coefficient est calculé. Le coefficient définitif pour Chartres s'est établi à 0,896337.

2024	Bases prévisionnelles état 1259	Bases réelles état 1259 de 2025	Taux votés 2024	Produits fiscaux prévisionnels état 1259	Produits des rôles généraux état 1386 RC	Produits réels (rôles généraux + rôles supplémentaires)
Taxe d'habitation (vacants et résidences secondaires)	5 997 900 €	7 763 035 €	17.31 %	1 038 236 €	1 344 835 €	1 373 677 €
Taxe foncière Propriétés Bâties	69 691 000 €	70 201 664 €	47.97 %	33 430 773 €	33 683 760 €	33 877 177 €
Taxe foncière Propriétés Non Bâties	425 800 €	439 534 €	37.63 %	160 229 €	165 397 €	165 397 €
Effet du coefficient correcteur				-3 798 586 €	-3 844 756 €	-3 844 756 €
Sous-total	76 114 700 €	78 404 233 €		30 830 652 €	31 349 236 €	31 571 495 €
Allocations compensatrices				3 390 089 €	3 390 089 €	3 582 494 €
FNGIR				1 190 €	1 190 €	1 190 €
Total	76 114 700 €	78 404 233 €		34 221 931 €	34 740 515 €	35 155 179 €

Les taux de la fiscalité directe locale à Chartres

Pour mémoire, entre 2001 et 2020, les taux des impôts ménages ont connu les diminutions suivantes à Chartres :

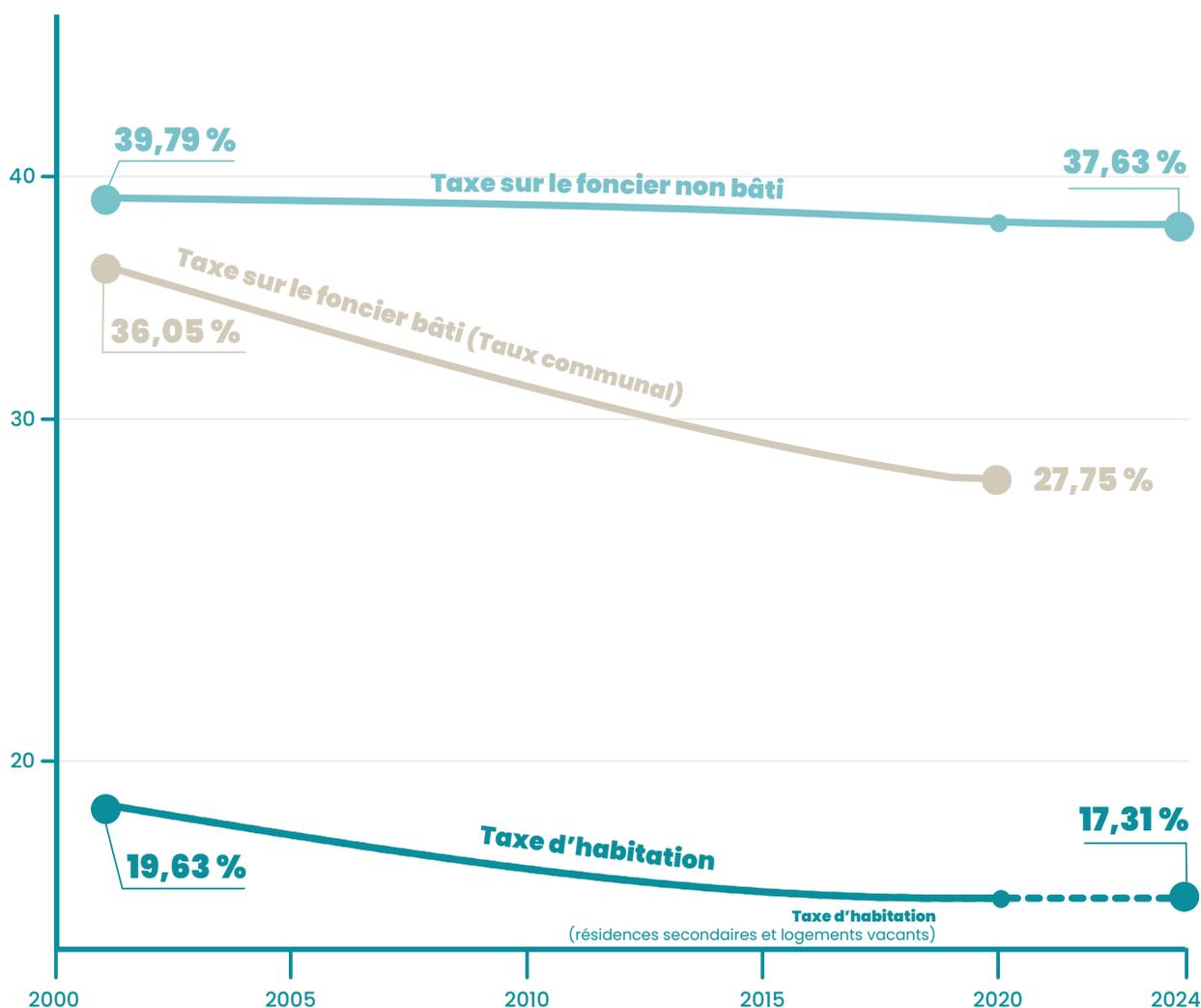
- le taux de la taxe d'habitation (TH) est passé de 19,63 % en 2001 à 17,31 % en 2020,
- le taux sur le foncier des propriétés bâties (TFPB) est passé de 36,05 % en 2001 à 27,75 % en 2020.
- le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est passé de 39,79 % en 2001 à 37,63 % en 2020.

Les efforts appliqués par la Ville de Chartres depuis 2022 sur ces taxes sont dorénavant « non visibles » depuis 2021 avec la disparition de la Taxe d'habitation et par l'adjonction du taux départemental sur la Taxe sur le foncier des propriétés bâties (TFPB).

L'évolution que subissent les bases des impositions des habitants tous les ans (la valeur locative) est issue de dispositions adoptées par la loi de finances de l'Etat de 2018 (article 1518 bis du code général

des impôts), les collectivités ne votant que leurs propres taux d'imposition. C'est le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives déterminé chaque année qui fait varier les bases et indirectement le montant de la contribution annuelle.

Évolution des taux de la fiscalité directe depuis 2001



L'effet levier de la dette

Le budget de la Ville de Chartres se compose d'un budget principal et de quatre budgets annexes.

Au titre de 2024, les dépenses d'équipement de l'ensemble des services pour le budget principal s'élèvent à 36 M€ (18,70 M€ en 2023, 19,50 M€ en 2022, 25,90 M€ en 2021, 24 M€ en 2020, 27,20 M€ en 2019 et 21,20 M€ en 2018). En intégrant les travaux en régie d'un montant proche de 1,30 M€, le volume des dépenses d'équipement est porté à 37,30 M€.

Les crédits non mandatés sur l'exercice 2024 sont pour nombre d'entre eux reportés sur l'exercice 2025 pour un montant de 7 M€.

La capacité de désendettement est de 9,8 années avec un encours de dette de 141,80 M€ (hors budget aménagements) au 31 décembre 2024.

Les grands équilibres 2024 sont les suivants :

- l'épargne de gestion s'élève à 17,70 M€,
- l'autofinancement brut se monte à 14,48 M€,

- l'autofinancement net s'élève à 6,20 M€.

L'encours de la dette, hors budget « aménagements », s'élève à 141,80 M€ au 31 décembre 2024, ce qui situe la dette consolidée par habitant à 3 595 €.

La dette de la collectivité présente les caractéristiques suivantes :

- 50 emprunts pour 173 347 291 € d'encours,
- 80,20 % de l'encours concerne le budget principal,

L'encours de la dette

Ville de Chartres	Stock au 31/12/2023	Remboursement en capital emprunt	Recours à l'emprunt	Stock au 31/12/2024
Budget Principal (avec reprise BA Tourisme et loisirs)	126 726 187,48 €	8 202 954,36 €	20 500 000,00 €	139 023 233,12 €
BA Parcs de stationnement	32 384,86 €	10 503,46 €	1 800 000,00 €	1 821 881,40 €
BA Petite enfance	799 716,25 €	36 569,76 €	200 000,00 €	963 146,49 €
TOTAL (Hors Budget Aménagements)	127 558 288,59 €	8 250 027,58 €	22 500 000,00 €	141 808 261,01 €
BA Aménagements	31 118 143,9 €	2 079 112,93 €	2 500 000,00 €	31 539 030,56 €
TOTAL Général	158 676 432,08 €	10 329 140,51 €	25 000 000,00 €	173 347 291,57 €

- un encours réparti principalement entre 8 organismes bancaires : le groupe Caisse d'Épargne (23,9%), SFIL-CAFIL (15,2%), Le crédit Foncier (14,3%), le groupe Crédit Agricole (13,9%), La Banque Postale (11,1%), la Caisse des Dépôts et de Consignations - Banque des Territoires (11%), Arkéa (8,56%) et le crédit mutuel (2,1%),
- un taux moyen de l'exercice à 2,58 %,
- des intérêts de la dette pour l'année 2024 de 3 225 K€ hors budget aménagements,

- la dette de la Ville est aujourd'hui totalement sécurisée, avec une répartition 100 % (1A) selon la charte Gissler.

Le ratio encours de la dette/épargne brute

Il s'agit du volume de stock de dette de la Ville rapporté au niveau d'épargne brute (définie ci-dessous). Cet indicateur permet d'apprécier la capacité dont dispose une collectivité pour rembourser sa dette.

L'analyse de ces grands équilibres n'est pas réalisée uniquement sur le budget principal. Elle intègre les budgets annexes, hormis le budget annexe aménagements (opérations de stocks).

Dans le cadre de ces calculs, la Ville intègre les travaux en régie, c'est-à-dire les interventions assurées par les agents de la municipalité, sur les bâtiments par exemple.

Volume du stock de dette de la Ville rapporté au niveau de l'épargne brute (hors aménagements)

Épargne brute

2022 11 579 224 €

2023 12 637 009 €

2024 14 488 349 €

Encours/Épargne brute (en année)

2022 10,8

2023 10,1

2024 9,8

Les ratios du budget principal

	CA 2023	CA 2024
Population INSEE	39 511 habitants	39 447 habitants
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 448,06 €	1 448,26 €
Produits des impositions directes/population	838,20 €	873,54 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 739,88 €	1 972,13 €
Dépenses d'équipement brut/population	514,74 €	916,53 €
Encours de dette/population	3 207,36 €	3 524,30 €
DGF sur population	152,63 €	153,52 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	46,67 %	46,93 %
(Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital) recettes réelles de fonctionnement	94,77 %	83,98 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	29,58 %	46,47 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	184,34 %	178,71 %
Épargne brute/recettes réelles de fonctionnement (CFU)	0,18	0,18
Épargne brute/remboursement annuel de la dette (CFU)	1,56	1,73
Encours de la dette/épargne brute (CFU) *	10,22	9,79

* hors retraitement des travaux en régie de la collectivité.

AU-DELÀ DES LIMITES ET LOIN DE VOS BESOINS...

Les dérèglements climatiques se multiplient et s'intensifient, des milliers d'espèces animales et végétales disparaissent à un rythme insensé et inédit, les ressources naturelles s'épuisent, les inégalités augmentent...

Et nous continuons à considérer la nature comme un décor, un gisement de matières premières, une marchandise.

À Chartres, on poursuit notre fuite en avant. Ce rapport d'activité l'illustre...

On fait de plus en plus grand et de plus en plus cher pour une utilité souvent discutable: la passerelle de la gare par exemple ne répond pas aux attentes des voyageurs et voyageuses du quotidien.

On fait de plus en plus minéral, tout en se cachant derrière un verdissement de façade.

Il ne suffit pas de mettre des dessins de fleurs sur le « Chartres » de la place du Châtelet: le triste épisode du remplacement des robiniers du portail sud par des parasols « connectés » a meurtri tout le monde.

Cette politique fait-elle la joie des Chartrains? Nous en doutons.

La responsabilité des élus municipaux devrait être de faire œuvre de lucidité en menant des actions d'atténuation et d'adaptation: des travaux d'isolation du logement social pour réduire la précarité énergétique, le développement de mobilités durables non polluantes.

Une autre façon d'habiter notre monde est possible en retissant nos liens avec le vivant et en ouvrant ainsi des pistes pour construire un avenir viable pour nos enfants.

Et cela peut être joyeux... La course à la consommation apporte-t-elle un bonheur durable ou nourrit-elle en permanence des frustrations? À voir le développement des problèmes de santé mentale dans notre société, la réponse est claire.

Cette démarche de responsabilité doit s'appuyer tout particulièrement sur la jeunesse et se construire avec elle. Parce que c'est son avenir qui est en jeu.

La municipalité s'est enfin intéressée au Rigeard...

Mais quel dommage de ne pas avoir également conservé sa vocation d'accueil des enfants... Le contact avec la nature, le monde vivant (végétal, animal et humain) tel que les enfants pouvaient l'expérimenter dans leurs séjours dans ce centre est déterminant dans leur construction, le développement de leur créativité et de leurs capacités sensorielles, affectives et relationnelles.

Ce n'est pas devant un écran que l'enfant va construire son autonomie et son rapport aux autres, développer son esprit d'ouverture, sa capacité d'émerveillement, son respect pour le monde qui nous est donné.

En 2026, les élections municipales permettront de quitter cette vision stérile et commerciale de l'action politique pour construire, par l'écoute et l'attention, une ville vivante et solidaire, celle qui prend soin, qui se préoccupe du quotidien, qui fait participer à la vie de la cité et prépare l'avenir de ses enfants.

Rejoignez-nous lors de la réunion publique du dimanche 12 octobre, à la Maison pour tous des Comtesses, à 15 h.

Sylvie Torre, Olivier Maupu, Brigitte Cottereau, Jean-François Bridet,

Conseillers municipaux Chartres Écologie
chartresencommun@mailo.com

Ce rapport d'activités est le dernier avant les municipales 2026. Voici un abécédaire en guise de bilan!

A:
Aménager. La SEM C'Chartres Développement Immobilier et la SPL Chartres Aménagement courent des risques financiers importants.

B:
Béton. Le maire bâtisseur ne bâtit pas pour les précaires, mais pour les promoteurs: prix du m² faramineux, augmentation des loyers, les plus démunis sont obligés de s'exiler vers les villes périphériques.

C:
- Casse des services publics. Les tarifs sont en hausse de 10 %. Le mot « gratuité » est banni du vocabulaire de la majorité municipale.
- Concertation avec les habitants. Elle n'existe pas, encore moins dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme.

D:
Démolir au lieu de restaurer; attendre pendant 25 ans que les bâtiments se dégradent et puis affirmer qu'on ne peut pas faire autrement que démolir.

H:
- Handicap. Une charte Ville Handicap, signée en juin 2024, annonce la création d'un « conseil ville inclusive ». Il n'était ni créé ni réuni au milieu de 2025.

I:
- IA. Que la médiathèque soit transformée, dans son titre, en médIA-thèque est une aberration. Que serait-elle, cette intelligence, sans le livre, l'image, le film, les créations intellectuelles et artistiques irremplaçables?

- Inflation. L'augmentation des tarifs municipaux dépasse l'inflation, alors qu'il y a de plus en plus de précarité.

- Invisibles: le diagnostic du bureau Espélie en 2024 auprès du CIAS de Chartres Métropole pointe l'augmentation du nombre de familles en dessous du seuil de pauvreté, de souffrances mentales, de bâtiments en grande précarité énergétique, et l'insuffisance de logements d'urgence. Dans quel Votre Ville ce diagnostic est-il donné?

L:
Logement social. L'installation d'une quatrième tranche dans l'attribution des logements sociaux, tranche dite « logements intermédiaires » et réservée à ceux qui dépassent les seuils d'attribution habituels, diminue d'autant la quantité réservée aux très bas revenus. Nul doute que le nouveau tandem Gorges-Kasbarian ne se réjouisse de cette nouvelle.

M:
Moi d'abord. C'est l'impression qu'on a lors des conseils. Il paraît qu'on est en démocratie?!

P-Q:
P comme Parkings. Q comme Q-park. Toujours plus de parkings, ce n'est pas ainsi qu'on fait la promotion des transports en commun ou du vélo.

R:
Le Rigeard et son extension. Le centre aéré, pour le mercredi et les vacances scolaires, est mort. Pourquoi et pour plaire à qui?

S:
Sport. Beaucoup d'argent donné pour les élites, mais les 7 gymnases ont été mal entretenus. Augmentation des tarifs de l'école des sports, des abonnements à l'Odysée, etc. Le contraire d'une politique sociale.

V:
Vitrines de Chartres. La municipalité divise les commerçants en subventionnant ceux qui adhèrent aux Vitrines de Chartres au détriment de ceux qui ne veulent pas en faire partie.

Z:
Zut final. Il faudra bien que cette majorité devienne minoritaire. Construisons un autre avenir pour une ville écologique, démocratique et sociale.

Jacqueline MARRE jacqueline.marre@ville-chartres.fr
Boris PROVOST boris.provost@ville-chartres.fr

OPPOSITION SANS ÉTIQUETTE

AVEC VOUS OSONS CHARTRES AUTREMENT

À l'heure où nous imprimions ce rapport d'activité, cette tribune ne nous était pas parvenue.

Ladislav VERGNE
ladislav.vergne@ville-chartres.fr

LE BILAN

À l'occasion de cette tribune consacrée au rapport d'activité 2024 de la ville de Chartres, nous souhaitons revenir sur les faits marquants de cette année et du mandat car il s'agit du dernier rapport d'activité de cette mandature.

La situation financière de la ville de Chartres au titre de l'année 2024 fait ressortir un excédent en légère hausse par rapport à 2023 qui était une année aux multiples défis sur le plan des hausses de charges. Il permet de financer la continuité des investissements engagés en début de mandat. Cependant, cela reste insuffisant pour en financer l'intégralité. C'est pourquoi nous pouvons constater une hausse de l'encours de la dette, au 31 décembre 2024.

Lors de cette année 2024, nous avons continué à soutenir tous les projets ou initiatives qui nous ont semblés importants et utiles pour notre cité. C'est notamment le cas du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), de la réhabilitation du centre-ville avec les opérations ORI, le soutien aux associations sportives et culturelles, ou encore les décisions en faveur du développement économique de notre territoire.

Depuis ce début de mandat nous avons souhaité œuvrer dans l'intérêt des Chartreines et des Chartreins, bien loin des clivages politiques et des postures dogmatiques. C'est pourquoi nous avons toujours étudié l'ensemble des projets et idées proposés avec attention. Parfois cela nous a conduit à des interrogations ou des remarques constructives.

Nous avons eu des doutes sur le lieu d'implantation du Colisée au début mais après analyse et maintenant plus d'un an de mise en service, nous ne pouvons que constater la réussite de ce projet qui apporte une plus-value importante pour l'attractivité de notre territoire.

Notre choix de vote a toujours été réalisé pour l'intérêt du bien commun, et il le sera toujours.

Nous souhaitons rester responsables pour cette fin de mandat en accompagnant par nos votes la bonne finalisation des projets tout en maintenant un budget à l'équilibre.

Notre ligne restera la même jusqu'à la fin de notre mandat, constructive et vigilante, toujours dans l'intérêt des Chartreines et des Chartreins.

Vous souhaitez nous faire part d'une interrogation, d'un problème ou tout simplement échanger avec nous, n'hésitez pas nous contacter par mail aux adresses ci-après :

M. Fabien STANDAERT : fabien.standaert@ville-chartres.fr

Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN sophie.ammeux.tudryn@ville-chartres.fr

M. Christophe CAPLAIN christophe.caplain@ville-chartres.fr

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux :
@osonschartresautrement



Invitation

RÉUNIONS PUBLIQUES

Comme chaque année,
Franck Masselus
Adjoint aux Finances et à la
Prospective,
vous convie à une réunion
dans votre quartier.
Il vous présentera
le Rapport d'activité 2024
de la Ville

Jeudi 2 octobre à 18 h 30
MPT des Comtesses

Jeudi 2 octobre à 20 h 30
Salle Fulbert - Autricum

Lundi 6 octobre à 18 h 30
MPT La Cité de Rechèvres

Lundi 6 octobre à 20 h 30
MPT du Pont-Neuf

Mardi 7 octobre à 18 h 30
MPT de La Madeleine

Mardi 7 octobre à 20 h 30
MPT des Petits-Clos

HÔTEL DE VILLE
Place des Halles
28019 CHARTRES CEDEX
Tél. 02 37 23 40 00
www.chartres.fr

